

*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*  
*Université Abdelhafid Boussouf-Mila*

*Faculté des lettres et des langues*  
*Département des lettres et des langues étrangères –français-*

- + Niveau : Master I / SDL
- + Matière : Lexico-sémantique
- + Enseignant : Dr. AZZOUZI. Tarek
- + Semestre : 2
- + **COURS**

**Année universitaire : 2025/2026**

## COURS :12 - Modélisation des relations lexicales

- *Introduction à la représentation formelle du lexique (réseaux sémantiques, dictionnaires électroniques), usages pédagogiques et outils associés.*

### ✚ Objectifs de l'enseignement :

- **Comprendre les principes de base** de la représentation formelle du lexique à travers des schémas, des réseaux et des bases de données lexicales.
- **Se familiariser avec les réseaux sémantiques** (*comme WordNet*) et les modes de visualisation des relations lexicales.
- **Découvrir les dictionnaires électroniques** et leurs différences avec les dictionnaires papier (*ergonomie, interactivité, mise à jour*).
- **Apprendre à mobiliser les outils numériques** (*logiciels, plateformes lexicales en ligne, corpus informatisés*) pour enrichir et vérifier une analyse linguistique.
- **Développer une autonomie dans la recherche lexicale**, en sachant naviguer entre ressources traditionnelles et outils numériques.
- **Relier la théorie à la pratique** à travers des exemples et des exercices de manipulation de données lexicales.



Ici, *rose* et *tulipe* sont reliées au terme plus général *fleur*. Cette organisation montre en un coup d’œil la relation d’inclusion.

### 1.3. La dimension pédagogique

Dans le cadre de l’enseignement, cette modélisation est utile pour aider les apprenants à construire leur vocabulaire de façon structurée. Au lieu d’apprendre des mots isolés, ils développent des cartes lexicales qui relient les mots entre eux. Cela peut être fait sur papier (sous forme de schémas) ou à l’aide d’outils numériques (applications de cartes mentales, dictionnaires électroniques, bases lexicales).

#### ➤ Exemple:

À partir du mot *maison*, on peut demander à construire le réseau suivant :

- *Pièce, chambre, cuisine* (parties de la maison),
- *Habiter, déménager* (verbes liés),
- *Logement, foyer* (synonymes ou proches),
- *Immeuble* (mot du même champ).

L’élève ne retient pas seulement le mot *maison*, mais aussi tout ce qui l’entoure, ce qui élargit sa compétence lexicale.

## 2 : Les relations lexicales

Le lexique ne se réduit pas à une collection de mots indépendants. Chaque mot s’inscrit dans un réseau où il entretient des liens avec d’autres mots. Ces relations ne sont pas toutes de la même nature : certaines relèvent du sens, d’autres de la forme ou encore de l’usage. Dans ce chapitre, nous présentons les principales relations lexicales étudiées en linguistique et mobilisées dans les pratiques pédagogiques.

### 2.1. La synonymie

La synonymie désigne la relation entre deux ou plusieurs mots qui partagent un sens proche. Elle n’implique pas une équivalence parfaite, car chaque mot garde des nuances propres.

- Exemple simple : *voiture / automobile*.
- Exemple avec nuances : *maison / demeure / logis*.

La synonymie est souvent partielle : deux mots peuvent être proches dans un contexte donné mais pas interchangeables dans tous.

#### ➤ Exemple :

On peut demander d’associer le mot *dire* avec ses proches (*déclarer, annoncer, confier*). Puis, on leur propose des phrases pour vérifier si tous les synonymes conviennent :

- Il a **annoncé** la nouvelle.
- Il a **déclaré** la nouvelle.
- Il a **confié** la nouvelle.

Cela montre que la synonymie est contextuelle.

## 2.2. L'antonymie

L'antonymie est la relation d'opposition entre deux mots.

On distingue plusieurs types :

- **Antonymie binaire** : soit l'un, soit l'autre (ex. *vivant / mort*).
- **Antonymie graduelle** : deux pôles d'un continuum (ex. *chaud / froid*, avec des intermédiaires comme *tiède*).
- **Antonymie réciproque** : les mots impliquent l'existence l'un de l'autre (ex. *acheter / vendre, donner / recevoir*).

### ➤ Exemple:

À partir du mot *fort*, on peut chercher son opposé direct (*faible*) mais aussi d'autres opposés possibles selon le contexte (*fragile* pour une personne, *bas* pour un son, *clair* pour une couleur).

## 2.3. L'hyponymie et l'hyperonymie

Ces relations sont hiérarchiques.

- L'**hyperonyme** désigne une catégorie générale.
- L'**hyponyme** désigne un élément particulier de cette catégorie.

### Exemples :

- *Animal* (hyperonyme) → *chien, chat, oiseau* (hyponymes).
- *Fruit* (hyperonyme) → *pomme, banane, raisin* (hyponymes).

Cette organisation permet de représenter le lexique sous forme d'arborescences.

### ➤ Exemple :

On peut proposer l'hyperonyme *meuble* et leur demander de donner des hyponymes (*chaise, table, armoire*). Cela aide à classer le vocabulaire par familles.

## 2.4. La méronymie et l'holonymie

Ces relations concernent le rapport partie-tout.

- Le **méronyme** est une partie d'un tout.
- L'**holonyme** est le tout qui contient la partie.

### ➤ Exemples :

- *Roue* est un méronyme de *voiture*.
- *Voiture* est l'holonyme de *roue*.
- *Doigt* est un méronyme de *main*.
- *Main* est l'holonyme de *doigt*.

➤ **Exemple :**

Donner le mot *ordinateur* et on demande de citer ses parties (*écran, clavier, souris*). Cela permet de construire une vision globale du mot à travers ses éléments constitutifs.

## 2.5. La polysémie

Un mot polysémique possède plusieurs sens reliés entre eux.

➤ **Exemples :**

- *Clé* : objet qui ouvre une serrure / solution d'un problème / symbole en musique.
- *Tête* : partie du corps / chef d'un groupe / sommet d'une montagne.

La polysémie est fréquente dans toutes les langues et témoigne de la capacité des mots à s'adapter à de nouveaux usages.

➤ **Exemple :**

On peut demander de classer les différents sens du mot *feuille* :

- Feuille d'arbre,
- Feuille de papier,
- Feuille de salaire.

## 2.6. L'homonymie

Contrairement à la polysémie, l'homonymie désigne des mots de même forme mais sans lien de sens.

➤ **Exemples :**

- *Verre* (matière) / *verre* (récipient).
- *Mer / mère / maire* (homophonie sans homographie).

➤ **Exemple :**

Deux phrases qui illustrent les deux sens de *banque* :

- *Il est allé à la banque retirer de l'argent.*
- *Ils se sont assis sur la banque au bord du fleuve.*

## 2.7. Les collocations et associations lexicales

Certains mots apparaissent fréquemment ensemble, formant des associations préférentielles appelées *collocations*.

➤ **Exemples :**

- *Prendre une décision,*
- *Fort accent,*
- *Poser une question.*

À côté de cela, il existe des associations culturelles :

- *Pain* → *vin* (en contexte français),
- *Thé* → *menthe* (en contexte maghrébin).

### 3 : Représentation formelle du lexique

L'organisation du lexique peut être représentée de différentes façons. Les méthodes traditionnelles, comme les dictionnaires papier, reposent sur une organisation alphabétique qui permet de trouver rapidement un mot. Mais cette présentation reste linéaire et ne met pas toujours en évidence les relations entre les mots.

Les représentations formelles, en revanche, visent à montrer les liens qui structurent le vocabulaire. Elles utilisent des modèles graphiques ou informatiques pour rendre visibles les réseaux de sens, les hiérarchies et les associations lexicales.

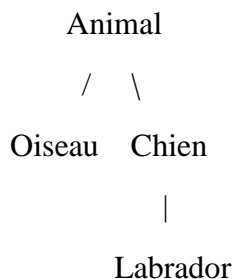
#### 3.1. Les réseaux sémantiques

Un réseau sémantique est une représentation graphique du lexique. Les mots y apparaissent comme des **nœuds**, reliés par des **arcs** indiquant la nature de leur relation (synonymie, antonymie, hyponymie, etc.).

##### 3.1.1. Principe

- Chaque mot est représenté par un point (nœud).
- Une ligne (arc) relie deux mots quand il existe une relation.
- Les relations peuvent être hiérarchiques (ex. *animal* → *chien*), associatives (*pain* → *vin*) ou oppositionnelles (*chaud* ↔ *froid*).

##### 3.1.2. Exemple simple



Ici, *animal* est un hyperonyme qui englobe *oiseau* et *chien*. *Labrador* est un hyponyme de *chien*.

##### 3.1.3. Usages pédagogiques

- Construire des cartes lexicales avec les élèves pour relier les mots.
- Montrer les hiérarchies : **par exemple**, partir de *meuble* et construire l'arborescence (*chaise, table, armoire, lit*).
- Travailler sur la mémorisation : un mot appris dans un réseau est mieux retenu qu'isolé.

##### ➤ Exemple d'activité :

On donne le mot *arbre* et on demande de construire un réseau en ajoutant :

- Parties (racine, feuille, branche),
- Types (chêne, palmier, olivier),
- Associations (forêt, bois, nature).

### 3.2. Les dictionnaires électroniques et bases lexicales

Les dictionnaires électroniques permettent d'aller au-delà de la simple consultation alphabétique. Ils organisent le lexique sous forme de bases de données, où les mots sont liés par des relations formelles.

#### 3.2.1. Exemples de dictionnaires électroniques

- **WordNet** (en anglais) : base lexicale très utilisée, qui relie les mots par synonymie, hyponymie, antonymie, etc.
- **TLFi** (Trésor de la langue française informatisé) : version numérique d'un dictionnaire complet du français.
- **Lexique.org** : base de données lexicale sur le français, accessible en ligne.

#### 3.2.2. Organisation

Dans ces bases, chaque mot n'est pas seulement défini. Il est placé dans un **réseau de relations**.

Exemple dans WordNet pour le mot *dog* (chien) :

- Synonymes : *dog, domestic dog, Canis familiaris*.
- Hyperonyme : *canine*.
- Hyponymes : *puppy, lapdog, working dog*.
- Relations associatives : *bark, leash*.

#### 3.2.3. Applications pédagogiques

- Aider les apprenants à découvrir des mots proches et leurs contextes.
- Montrer que le lexique est un système organisé et non une simple liste.
- Utiliser ces bases pour enrichir un corpus de travail ou construire des cartes mentales.

#### ➤ Exemple :

on donne le mot *rivière* et demande d'aller chercher dans le TLFi :

- Deux synonymes (*cours d'eau, fleuve*),
- Un dérivé (*riverain*),
- Un exemple d'usage.

### 3.3. Les outils numériques pour la modélisation lexicale

Les outils numériques offrent des moyens pratiques de créer et manipuler des réseaux lexicaux en classe.

### 3.3.1. Logiciels et plateformes

- **Sketch Engine** : outil de linguistique de corpus pour visualiser les cooccurrences.
- **AntConc** : logiciel gratuit qui permet de rechercher des concordances et des collocations dans un corpus.
- **Lexique.org** : consultation rapide des données lexicales du français.
- **MindMeister** ou **XMind** : logiciels de cartes mentales utilisables pour créer des réseaux lexicaux visuels.

### 3.3.2. Usages pédagogiques

- Créer des cartes lexicales collaboratives en classe.
- Faire travailler les apprenants sur un corpus authentique (articles de presse, récits littéraires, dialogues).
- Construire un mini-dictionnaire de classe à partir des mots rencontrés dans les textes étudiés.

#### ➤ Exemple :

On lit un texte sur le thème de la *ville*. Avec AntConc, on extrait les mots les plus fréquents (rue, immeuble, circulation, marché, quartier). Ensuite, les apprenants construisent ensemble une carte sémantique de la ville, en reliant ces mots par leurs relations.

### 3.4. Avantages de la représentation formelle

La représentation formelle du lexique présente plusieurs intérêts :

- Elle rend visibles les relations entre mots,
- Elle permet de mieux comprendre l'organisation du vocabulaire,
- Elle encourage une approche active du lexique en classe.

Contrairement à une liste figée, ces représentations offrent une vision dynamique où le vocabulaire s'articule autour de réseaux et de contextes.

□ **Références bibliographiques indicatives**

- Amsili, P. & Polguère, A. (2008). Les réseaux lexicaux. Paris : Hermès-Lavoisier.
- Fillmore, C. J. (1982). Frame Semantics. In Linguistic Society of Korea (ed.), Linguistics in the Morning Calm. Seoul: Hanshin, pp. 111-137.
- Grossmann, F. & Tutin, A. (2003). Les collocations : analyse et traitement. Paris : De Boeck Duculot.
- Polguère, A. (2018). Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rey, A. (dir.). (2011). Dictionnaire historique de la langue française. Paris : Le Robert.
- Sinclair, J. (1991). Corpus, Concordance, Collocation. Oxford: Oxford University Press.
- Vanhove, M. (1999). La polysémie. Analyse sémantique et traitement lexicographique. Paris : CNRS Éditions.
- **Ressources numériques et dictionnaires électroniques**
- WordNet (Princeton University): <https://wordnet.princeton.edu/>
- TLFi – Trésor de la Langue Française informatisé: <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- Lexique.org (Université de Savoie Mont Blanc): <http://www.lexique.org/>
- Frantastique & Reverso Dictionnaire: plateformes numériques de consultation lexicale.